Remarque: Chaque organisme de gestion d'enquête diffère légèrement. Les termes de référence (TdR) ci-dessous et ceux du Comité directeur servent uniquement d'outils de guidage et l’adaptation est nécessaire. Ces TdR sont basés sur une configuration de gestion particulière et commune d'une MICS: 1) Un comité de pilotage de haut niveau supervise l'enquête, ne se réunit qu'à quelques reprises et seulement à des étapes très critiques; 2) Un comité technique de niveau sectoriel beaucoup plus large donne des conseils sur les détails techniques de l'enquête, tels que le contenu du questionnaire, la taille de l'échantillon, les rapports, etc. 3) Une équipe de direction gère les opérations quotidiennes de l'enquête.

**Termes de reference**

Pour le

**Comité technique Enquête MICS/ Pays Année**

***Objectifs***

* Fournir des conseils et un soutien à l'équipe de gestion sur les décisions et les processus techniques;
* Promouvoir la compréhension et l'utilisation de l'enquête et des résultats;
* Fournir des conseils techniques au Comité directeur sur la planification, la mise en œuvre et la diffusion des enquêtes.

***Taches spécifiques***

* Examiner les lacunes des données indiquées dans l'évaluation des besoins en données et donner des avis sur la liste des indicateurs, les modules et le contenu du questionnaire.
* Nommer des points focaux dédiés à l'éthique et élaborer un protocole de protection pour veiller à ce que les préoccupations éthiques soient prises en compte et atténuées pendant la durée du projet.
* Réviser et donner des avis sur le plan d'échantillonnage et la conception de l'échantillon.
* Examiner et conseiller sur l’adaptation des questionnaires et manuels.
* Aider à identifier les facilitateurs pour les séances de formation pour le pré-test et le terrain principal et les exercices sur le terrain.
* Coordonner la préparation du travail sur le terrain, en informant notamment toutes les parties prenantes concernées.
* Examiner les tableaux préliminaires, l'analyse statistique et les chapitres préliminaires du rapport de résultats de l’enquête et du rapport final et fournir les contributions techniques des organisations représentées au comité technique.
* Solliciter et consulter des experts si nécessaire pour la préparation du rapport final, s'il est produit.
* Mettre en évidence les messages clés pour la dissémination des résultats.

Composition suggérée:

Les experts techniques des organisations représentées au sein du Comité directeur et d'autres institutions compétentes qui peuvent fournir une assistance sur les sujets couverts par MICS.

* ONS / Agence d'exécution
* Bureau pays de l'UNICEF
* Ministère de l'Éducation
* Ministère de la Santé
* Ministère des Affaires sociales
* Autres ministères selon les besoins
* Institutions universitaires
* ONG
* Autres partenaires possédant une expertise technique appropriée

Il est essentiel qu'un certain nombre de membres aient des capacités et de l'expérience dans le domaine de l’éthique dans le pays.